



Vente véhicule entre père et fils

Par **kalisa**, le **05/03/2013** à **16:42**

bonjour, Mon père m'a vendu son véhicule en fin d'année car il en avait plus l'utilité et le mien venait de me lâcher. Malheureusement début janvier il à été hospitalisé suite à un avc. Une entrée en maison de retraite médicalisée est établie, ainsi qu'une mise sous tutelle pour lui créer des fonds (vente de sa maison) afin de payer l'établissement. Le temps de m'occuper de tout les papiers pour mon père, je n'ai pas fait la nouvelle carte grise. J'ai peur d'être accusé de vol, mais je risque aussi d'avoir des PV en roulant avec la carte grise barrée. Est-ce que je peu faire la carte grise sans être inquiété? Merci de vos réponses.

Par **chaber**, le **05/03/2013** à **18:23**

bonjour

étant en infraction vous avez intérêt à changer d'urgence la carte grise

Pourquoi parlez-vous de vol si vous possédez le certificat de cession dument rempli?

Par **kalisa**, le **05/03/2013** à **18:32**

Oui tout les certificats sont bien daté et signé. Je parle de vol, parce que mon père étant hospitalisé si je fait la carte grise elle sera daté après sa date d'entrée à l'hôpital. Et avec tout ce que l'on entend sur le vol ou abus de faiblesse je panique un peu.

Par **chaber**, le **05/03/2013** à **19:11**

surtout gardez bien copie de l'acte de cession signé par votre père

Par **kalisa**, le **05/03/2013** à **19:28**

Merci pour votre réponse. CDT